



# Economic and Social Council

Distr.: General  
11 January 2023

French only

---

## Commission on Population and Development

Fifty-sixth session

10–14 April 2023

Population, education and sustainable development

### Statement submitted by **Fondation Espoir et Vie**, a non-governmental organization in special consultative status with the Economic and Social Council<sup>1</sup>

The Secretary-General has received the following statement, which is being circulated in accordance with paragraphs 36 and 37 of Economic and Social Council resolution 1996/31.

---

<sup>1</sup> The present statement is issued without formal editing.



## Statement

### **De la soixante - sixième session de la commission population et développement du thème special “Population, Education et Development durable”**

Nous sommes une organisation non gouvernementale en République Démocratique du Congo, œuvrant dans le domaine du développement durable dénommée Fondation Espoir et Vie, travaillant déjà sur le terrain au Congo comme une structure d'appui aux actions du gouvernement de la République sur le plan socio-économique en particulier et du développement durable en général, des populations dans les domaines ci-après ;

1. L'agriculture
2. L'environnement
3. La santé
4. L'éducation et les diverses formations professionnelles de métiers

Nous sommes aujourd'hui devant ladite commission conformément à l'article 15 du règlement intérieur de la commission technique du conseil, et pour présenter notre déclaration en qualité d'organisation de la société civile œuvrant en République Démocratique du Congo et nous sommes fiers d'être comptés parmi les organisations accréditées aux Nations Unies présentes aux assises de la soixante - sixième session de la commission de la population et du développement 2023.

En effet, la Fondation Espoir et Vie, comme structure engagée pour le développement général des populations du monde, ne saurait laisser passer cette opportunité unique pour nous, peuples africains, à aborder sur ce thème magistral « Population, Education et Développement durable ».

Pour entamer notre déclaration en ce jour, nous la présentons en synthèse sur les volets ci-après :

1. La problématique de la population mondiale en général et celle de la République Démocratique du Congo, notre pays ;
2. L'éducation dans le sens du développement en République Démocratique du Congo ;
3. Le développement durable dans sa diversité en République Démocratique du Congo.

En ce qui concerne la population au niveau mondial en général, notre organisation vient aujourd'hui en appui aux différentes interventions des autres organisations qui ont défilé ci-haut, concourant à l'aspect du développement social de la population du monde entier sur le plan social et plus loin de développement dans l'ensemble, c'est-à-dire sur la population, l'éducation, le développement durable.

A ce sujet, nous rappelons que la démographie et qualité de vie au cours de ces dernières années, la population de l'Afrique a considérablement augmentée. Mais le problème de la population n'est pas uniquement une question de chiffres, c'est aussi une question de bien-être humain et de développement. Cette croissance démographique galopante risque d'ailleurs d'avoir de graves conséquences sur le bien-être de l'humanité entière. Le développement implique l'amélioration du niveau de vie des populations du point de vue des revenus, de la santé, de l'éducation et du bien-être général, et s'il signifie également leur confiance en soi, leur respect, leur dignité et leur liberté de choix,

Pour répondre à cette question, il convient d'étudier la question de la population non seulement en termes de chiffres, de densité, de taux ou de mouvements, mais aussi en termes de qualité de vie : prospérité au lieu de pauvreté, éducation au lieu de l'ignorance, perspectives favorables pour les générations futures au lieu des nécessités persistantes. En République Démocratique du Congo, durant ce dernier siècle, la population s'est accrue considérablement à un rythme très rapide. Actuellement la République Démocratique du Congo compte plus de 96 367 946 habitants, avec un accroissement démographique s'élevant à 1 406 729 en 2022.

Les Etats concernés se voient obliger d'allouer d'avantage de ressources à l'alimentation, à l'habillement, au logement et à l'éducation de la composante jeune de la population qui consomme les biens et les services, mais qui ne les produit pas. En Afrique le taux d'augmentation de la population active a dépassé celui de la création d'offre d'emplois, ce qui implique une augmentation rapide du taux de chômage. Ce genre de situation représente un grave danger pour la société. La croissance démographique rapide empêche aussi de satisfaire les besoins immédiats du peuple et entrave les efforts en faveur du développement durable, et par conséquent constitue un facteur important dans la relation entre accroissement démographique et développement.

Quant au mouvement de la population et urbanisation, la croissance démographique dans les régions urbaines est forcément liée aux conflits armés qui influencent le déplacement de la population d'un coin à l'autre, comme c'est le cas de la République Démocratique du Congo dans ses parties de l'Est, notamment dans le Nord et Sud —Kivu ainsi que l'Ituri.

Cette crise, comme les précédentes, embarrasse une communauté internationale impuissante à mettre un terme à des violences qui, au fil des ans, ont déplacé plus de six millions de Congolais, d'après les chiffres du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Bref la République Démocratique du Congo ne connaîtra pas un avancement considérable du point de vue développement durable car cette dernière indexe les populations dans les misères et entrave le développement des milliers des personnes sur l'éducation.

Quant au volet de l'éducation, la République Démocratique du Congo s'est inscrite dans ce mouvement depuis 2010 et aujourd'hui le gouvernement de la République a déjà mis en place la gratuité de l'enseignement primaire et post-primaire de 7 et 8ème.

Cette réforme n'est pas sans effet sur toutes les offres de formation post *Éducation de Base*, puisque cette dernière en constitue désormais le *socle commun* que tous les enfants congolais doivent avoir acquis durant leur scolarité obligatoire.

Pour clôturer notre déclaration, nous aborderons l'aspect de développement durable en lien avec l'environnement. Sur ce, la République Démocratique du Congo (RDC) possède la deuxième plus grande forêt tropicale du monde et a également été l'un des huit pays pilotes sélectionnés dans le cadre d'une initiative du Programme pour le Développement des Nations Unies visant à intégrer les Objectifs de Développement Durable (ODD). La nation congolaise mérite des forts financements en ce domaine pour pallier aux difficultés que vont connaître les populations dépendant de son immense forêt.

Le phénomène de la déforestation a fortement augmenté dans le pays ces dernières années, les principales causes directes sont l'agriculture sur brûlis, l'exploitation forestière artisanale, le bois de chauffage, l'exploitation minière et les feux de brousse; et les principales causes sous-jacentes sont la croissance démographique.

Avec l'expérience qu'a notre organisation en la matière, notre organisation souhaite faire les propositions suivantes à la Commission de la Population et du Développement pour remédier à toutes les conséquences dans l'avenir et à ressortir des résolutions efficaces et durables pour le monde entier, l'Afrique et particulièrement la République Démocratique du Congo:

1. Notre organisation souhaite par le canal de votre commission de la population et développement d'être notre interlocuteur direct auprès des instances de haut niveau des Nations Unies pour encourager les organisations de la société civile par l'introduction de nos déclarations et plaidoyers en faveur de nos pays ;
2. Financer les organisations de la société civile enfin d'assumer leur rôle de sensibilisation, mobilisation, encadrement des populations, tout en renforçant les capacités des acteurs de la société civile ainsi que les populations concernées en la matière ;
3. Multiplier les réunions et rencontres enfin d'informer et s'informer de l'évolution de la situation du développement socio-économique et durable des populations dans le monde et solliciter notre nouveau bureau d'organiser des discussions et débats entre la Commission de la Population et du Développement et les chefs d'états et gouvernements du monde en général et ceux d'Afrique en particulier ;
4. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

---